CIBC

GESTION D'ACTIFS CIBC

Rapport sur le climat 2025

Introduction

Gestion d'actifs CIBC (GA CIBC) est l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs du Canada, qui possède une clientèle diversifiée et gère des actifs de plus de 288 milliards de dollars[1] dans les segments des particuliers, des institutions et des conseillers. Nous offrons un large éventail de solutions de placement aux sociétés, aux régimes de retraite, aux fonds de dotation et aux fondations, ainsi qu'aux investisseurs individuels.

À GA CIBC, nous croyons que le risque climatique est un risque de placement et qu'il pourrait avoir des répercussions à court et à long terme sur le secteur des placements. Les modifications de la réglementation, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et l'évolution des conditions météorologiques pourraient exposer les sociétés à des risques physiques et liés à la transition. Ces éléments pourraient offrir des occasions de croissance aux sociétés novatrices. Les changements climatiques constituent un enjeu en constante évolution, et nous nous engageons à revoir régulièrement nos politiques, nos pratiques et nos divulgations afin d'être prêts à faire face aux événements futurs et d'agir dans l'intérêt supérieur de nos clients.

Nous nous efforçons de veiller à ce que nos processus de gestion des risques soient mis en œuvre à l'échelle de la plateforme de GA CIBC et à ce que ces processus tiennent compte de l'évolution des données et des modèles liés aux changements climatiques. Nous nous engageons à être un partenaire de confiance et un fiduciaire responsable pour tous nos clients. Le présent rapport fait partie de notre travail continu visant à nous assurer que nos processus relatifs au risque climatique sont transparents, appropriés et en constante amélioration.

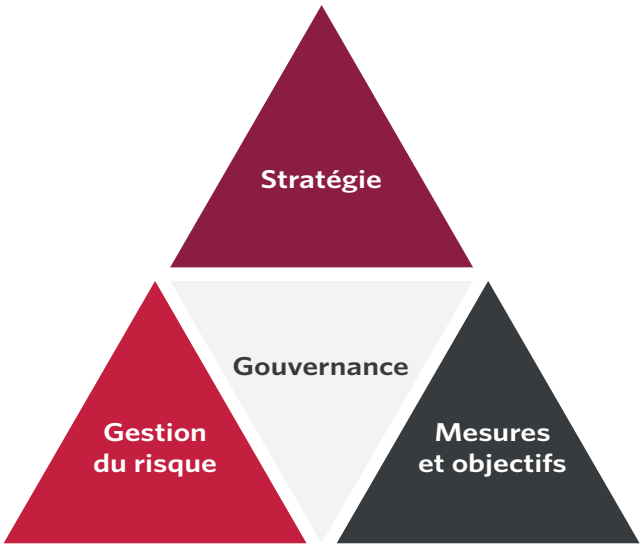

288 G$
d'actifs sous gestion[1]

Plus de 160
professionnels en placements chevronnés comptant en moyenne plus de 17 ans d'expérience dans le secteur

Plus de 50
ans d'expérience en gestion active de mandats de placement

Créer des partenariats pour aider à bâtir un système financier mondial plus durable

Membre de :

ENGAGEMENT CLIMATIQUE CANADA

AIR
L'Association pour l'investissement responsable

Signataire des :

PRI Principles for Responsible Investment

Gouvernance

Introduction

Une gouvernance efficace est essentielle pour veiller à l'intégration des changements climatiques dans les responsabilités organisationnelles. En tant que filiale de la Banque CIBC, GA CIBC a établi un cadre de gouvernance qui relie les facteurs ESG et les risques et occasions liés au climat. La présente section décrit la structure de gouvernance et les processus mis en place pour assurer la surveillance des risques émanant des changements climatiques.

Structure de gouvernance

Comité de l'investissement responsable
GA CIBC a mis sur pied un Comité de l'investissement responsable (CIR), composé des membres de notre équipe de la haute direction ainsi que de spécialistes du domaine à l'échelle des unités d'exploitation pertinentes. Plus précisément, le CIR se réunit chaque trimestre et assume les responsabilités suivantes :

- **Examen et approbation de la politique sur les changements climatiques** – le CIR examine et approuve la politique sur le climat de GA CIBC, qui décrit notre approche pour s'attaquer aux risques de placement liés au climat au sein de nos processus de placements.
- **Supervision de la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques** – le CIR supervise la mise en œuvre de la politique sur les initiatives sur le climat de GA CIBC.
- **Examen du rendement** – le CIR surveille les risques et les occasions repérés dans ce rapport annuel sur le climat ainsi que les rapports ponctuels sur les risques liés au climat.
- **Production de rapports sur les progrès** – le CIR supervise et approuve les rapports sur notre approche en matière de climat, y compris le rapport annuel sur le climat ainsi que le rapport sur les investissements durables.

Sous-comité de l'investissement responsable
Le sous-comité de l'investissement responsable est composé de professionnels des investissements durables de la société, d'analystes financiers et des chefs, Recherche sur les actions et les titres à revenu fixe. Le sous-comité est le principal groupe responsable de l'exécution des initiatives et de la stratégie approuvées par le CIR. Par ailleurs, il agit à titre de centre de discussion, de recherche et d'analyse pour divers facteurs de durabilité, y compris le climat.

Équipes de placements
Nos équipes de placements sont responsables de la mise en œuvre des stratégies décrites dans la politique en matière de climat de GA CIBC qui sont approuvées par le CIR. Elles travaillent avec les professionnels de l'investissement durable de la société afin de mener des évaluations du risque climatique, de repérer les occasions, de dialoguer avec les sociétés en portefeuille et d'intégrer des points liés au climat dans le processus de placement à l'échelle de certaines catégories d'actif ou de stratégies de placement.

Solutions de placement totales
L'équipe Solutions de placement totales (SPT) est responsable d'intégrer des points liés au climat dans la sélection et la surveillance de nos sous-conseillers externes. L'équipe travaille en collaboration avec nos professionnels de l'investissement durable afin de mener régulièrement des évaluations de l'approche de nos sous-conseillers externes à l'égard de l'intégration de l'investissement durable et des facteurs climatiques tout au long de leur processus de placement. Nous mettons l'accent sur la mobilisation et travaillons directement avec nos sous-conseillers pour souligner l'importance d'une solide intégration des facteurs importants tout au long de leurs processus de placement. L'équipe SPT est également responsable de la surveillance de notre plateforme de solutions gérées et de l'évaluation de la répercussion des changements climatiques sur la répartition stratégique de l'actif ainsi que sur les décisions relatives à la sélection des gestionnaires et à l'exécution des décisions.

Formation
Nous reconnaissons l'importance de fournir aux équipes de placements et aux autres parties prenantes pertinentes la formation et les ressources nécessaires pour traiter efficacement la question des enjeux climatiques au sein de nos portefeuilles de placement. Nous donnons l'occasion à notre personnel de recevoir de la formation sur la science du climat, l'analyse de la durabilité et les pratiques d'investissement responsable.

Surveillance et approbation

Comité de l'investissement responsable (CIR)

- Composé de membres de l'équipe de direction et de cadres supérieurs
- Surveiller et mettre en œuvre les stratégies de lutte contre les changements climatiques
- Surveiller les risques et les occasions repérés
- Surveiller et approuver les rapports

Mise en œuvre

Équipes de placements

- Intégration des facteurs de risque liés au climat et à la durabilité dans les processus de placements, le cas échéant
- Mobilisation et gérance
- Participation aux activités de mobilisation collaborative sur le climat
- Contribution à l'analyse de scénarios

Solutions de placement totales

- Évaluation des sous-conseillers sur leur intégration des points liés au climat à examiner
- Détermination des points de vue sur les pratiques exemplaires par catégorie d'actifs et discussion avec les sous-conseillers des améliorations possibles des processus

Recherche et expertise

Sous-comité de l'investissement responsable

- Composé de spécialistes des investissements durables et des chefs, Recherche
- Mettre en œuvre la stratégie du CIR
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques
- Fournir au CIR des renseignements sur la concurrence et le secteur
- Faire des recommandations au CIR aux fins d'approbation

Stratégie

Introduction

Nous reconnaissons que les changements climatiques peuvent présenter un risque pour le rendement des placements à long terme. Il s'agit d'un défi mondial qui encourage la participation active du secteur financier pour atténuer ses répercussions et faciliter les progrès vers l'objectif mondial de transition vers une économie sobre en carbone. En tant que gestionnaire d'actifs, nous croyons que les facteurs non financiers et les enjeux liés au climat représentent des données financières importantes dans le cadre d'un solide processus de placement. Nous nous engageons à investir dans des données et des ressources qui nous permettront de continuer à améliorer notre compréhension des risques et occasions physiques et liés à la transition. Nous nous engageons également à élaborer et à adopter des pratiques exemplaires qui intègrent efficacement ces points à l'échelle de notre organisation.

Nous sommes conscients de l'incertitude quant à l'ampleur de ces risques et occasions et au moment où ils se manifesteront. Bien que cela pose des défis en matière de prévisions et d'adoption, la dynamique mondiale suscitée par les engagements des entreprises en faveur de la carboneutralité et les contributions déterminées au niveau national des pays renforce l'orientation de ces facteurs ainsi que leur incidence potentielle sur la prise de décisions de placement. Nous comprenons l'importance d'adopter une approche modérée mettant l'accent sur une transition qui inclut toutes les personnes et qui répond aux besoins de nos clients actuels et potentiels..

Notre approche en matière de changements climatiques

Notre approche en matière de changements climatiques repose sur les principes suivants :

Appui à l'Accord de Paris et reconnaissance des preuves scientifiques des changements climatiques	Nous reconnaissons l'importance de l'Accord de Paris et de ses objectifs visant à limiter le réchauffement nettement inférieur à 2 °C de plus par rapport aux niveaux préindustriels. Nous comprenons que, pour concrétiser cette ambition, l'économie mondiale sera exposée à un risque important lié à la transition.
Importance financière	Nous sommes conscients que les changements climatiques peuvent présenter des occasions et des risques financiers qui sont pertinents pour le rendement de notre portefeuille, et que l'importance de ces occasions et de ces risques varie selon les catégories d'actif, les régions et les secteurs.
Intégration des risques et des occasions liés au climat dans les processus de placement	Nous intégrons les points liés au climat dans nos processus de placement dans certaines catégories d'actif, y compris la gestion du risque, l'analyse fondamentale et l'actionnariat actif. Nous effectuons cette analyse au niveau de l'émetteur et du pays, et nous nous efforçons de veiller à ce que nos processus demeurent conformes à l'évolution des pratiques exemplaires du secteur.
Collaboration	Nous travaillons avec des parties intéressées, notamment des clients, des associations sectorielles et des pairs pour lutter contre les changements climatiques au sein du secteur financier. Nous comprenons que les risques liés au climat peuvent représenter un risque systémique pour les marchés et qu'il est préférable d'y remédier en travaillant avec d'autres intervenants des marchés.

Mise en œuvre

- **Évaluation de l'empreinte carbone et analyse de scénarios climatiques** – Dans le cadre d'une initiative plus vaste visant à améliorer notre analyse de la durabilité au niveau des émetteurs, nous avons élaboré un aperçu des risques climatiques à inclure dans notre cadre de recherche. Cela permet à nos équipes de placements de déterminer dans quelle mesure les sociétés sont exposées à divers risques climatiques.
- **Placements de transition** – Le FNB indiciel énergie propre CIBC est bien placé pour profiter du changement structurel que requiert la transition vers une économie sobre en carbone, en investissant dans des sociétés qui exercent principalement leurs activités dans le secteur de l'énergie propre. Le FNB offre des placements diversifiés dans les secteurs d'activité des énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique; bioénergie) et des technologies propres (véhicules électriques, gestion et stockage de l'énergie, piles à combustible, hydrogène).
- **Approche en matière de combustibles fossiles** – Nous privilégions une approche d'actionnariat actif dans les combustibles fossiles, plutôt qu'un dessaisissement général dans l'ensemble des portefeuilles. Cela permet à notre équipe de repérer les secteurs où les entreprises pourraient accuser du retard et de travailler avec la direction pour élaborer une réponse appropriée. Pour les clients qui souhaitent se désengager de certaines activités liées aux combustibles fossiles, les Solutions d'investissement durable CIBC offrent aux investisseurs une option pour atteindre cet objectif tout en excluant d'autres secteurs nuisibles.
- **Intégration des facteurs ESG** – Une évaluation des enjeux importants liés à la durabilité et au climat est intégrée à nos cadres d'analyse tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau national, et est mise en œuvre dans certaines stratégies de placement à gestion active.
- **Actionnariat actif** – La gérance est une partie essentielle de notre obligation fiduciaire. En 2021, GA CIBC est devenu un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et a pris part, comme participante et comme leader, à diverses activités de mobilisation sur le climat auprès de sociétés canadiennes. Ces activités de mobilisation (collaborative ou indépendante) nous permettent de comprendre toute l'étendue des risques liés au climat auxquels les sociétés sont exposées et ce que la direction fait pour limiter l'exposition de la société. Outre l'engagement, le vote par procuration constitue un élément essentiel de notre processus de gérance en matière de climat, et nous avons pour objectif de favoriser une culture forte de transparence et d'action en ce qui concerne les résolutions liées au climat.

Gestion du risque

Introduction

À Gestion d'actifs CIBC, nous croyons que le risque climatique peut présenter des risques pour nos placements et notre propre modèle opérationnel. Par conséquent, nous élaborons de nouveaux processus et de nouvelles procédures afin de repérer et de gérer divers risques climatiques auxquels nous sommes exposés au sein de nos portefeuilles et de nos activités.

Nous avons repéré un certain nombre de risques de placement clés liés au climat et leurs répercussions potentielles, et nous nous employons à gérer le risque dans chaque catégorie :

Catégorie de risque	Description	Répercussions potentielles
Politique et affaires juridiques	• Tarification accrue des émissions de gaz à effet de serre • Renforcement des obligations de présentation de rapports sur les émissions • Mandats et réglementation visant les produits et services existants • Exposition à des litiges	Augmentation des charges d'exploitation, des radiations, des baisses de valeur des actifs en raison de changements de politique
Technologie	• Remplacement des produits et services existants par des options à faibles émissions • Omission d'investir dans la technologie nécessaire à la transition de l'entreprise • Coûts de la transition vers une technologie à plus faibles émissions	Baisse de la demande de produits et des dépenses de recherche et développement dans les nouvelles technologies
Marché	• Changement du comportement des clients • Incertitude à l'égard des signaux du marché • Augmentation du coût des matières premières	Baisse de la demande de biens et de services et augmentation des coûts de production
Réputation	• Changement des préférences des clients • Stigmatisation de secteurs • Hausse des préoccupations ou des commentaires négatifs des parties intéressées • Critique concernant la transition vers une économie sobre en carbone • Impact sur les économies régionales • Risque lié à l'écoblanchiment • Examen et pression accrus de la part des groupes environnementaux	Réduction des revenus découlant d'une baisse de la demande, répercussions négatives sur la gestion du personnel
Risques physiques graves	• Gravité accrue des événements météorologiques extrêmes, comme les cyclones et les inondations	Réduction des revenus découlant d'une baisse de la capacité de production et d'une augmentation des charges d'exploitation
Risques physiques chroniques	• Changements dans les régimes des précipitations et variabilité extrême des régimes météorologiques • Hausse des températures moyennes • Élévation du niveau de la mer	Augmentation des dépenses d'investissement, réduction des revenus découlant d'une baisse des ventes/de la production

Notre engagement

Nous avons désigné les risques et les occasions liés au climat comme une priorité pour la société et nous nous engageons à améliorer la compréhension et la mise en œuvre des outils de gestion des risques climatiques à l'échelle de l'entreprise.

Stratégies de gestion du risque

Nous avons mis en œuvre les stratégies de gestion du risque suivantes pour gérer les risques climatiques cernés.

- **Surveillance et stratégie de la société :** Le CIR est chargé d'évaluer les tendances sectorielles, y compris les risques et les occasions liés au climat, et d'établir la stratégie de GA CIBC et sa mise en œuvre. Il est également chargé de comprendre le contexte réglementaire en évolution pour veiller à ce que notre organisation soit en accord avec les attentes du secteur et des organismes de réglementation.
- **Intégration des risques climatiques :** Nous avons établi une approche exclusive pour l'intégration des risques liés à la durabilité dans certaines stratégies de placement. Cela comprend l'évaluation des risques et des occasions liés au climat et l'intégration de ces facteurs dans notre approche intégrée des occasions de placement, au besoin. Une part de nos activités est également gérée par des sous-conseillers externes, et GA CIBC a continué à faire évoluer notre processus d'évaluation de la capacité de nos gestionnaires externes à intégrer efficacement les occasions et les risques importants liés à la durabilité, y compris le climat, dans leurs processus de placements.
- **Analyse de scénarios :** Le CIR s'est engagé à approfondir sa compréhension des risques et des occasions liés au climat. Nous veillons toujours à ce que nos équipes puissent tirer parti d'outils et de ressources supplémentaires afin d'effectuer des analyses de scénarios rigoureuses des portefeuilles et des placements. Nous fournissons à nos gestionnaires et analystes de portefeuille l'accès aux données nécessaires pour mener une analyse des risques climatiques. Nous croyons en la transparence et continuons de surveiller les pratiques exemplaires relatives aux exigences de production de rapports pour nos clients institutionnels.
- **Mobilisation et divulgation :** Nous nous concentrons sur la mobilisation auprès des sociétés détenues en ce qui a trait à leurs approches visant à atténuer les risques climatiques. Nous travaillons avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour comprendre leur exposition et la façon dont la direction met en œuvre des politiques et des engagements visant à réduire au minimum les répercussions du risque climatique sur la société et ses investisseurs. Nous sommes un membre actif d'Engagement climatique Canada, une plateforme d'engagement collaboratif qui nous permet de favoriser un dialogue constructif avec les émetteurs canadiens en collaborant avec d'autres investisseurs aux vues similaires. Nous nous engageons à continuer d'améliorer notre divulgation de renseignements sur ces activités au moyen de nos rapports périodiques et annuels à l'intention des clients.

Progrès en 2025

Malgré les difficultés persistantes liées à la disponibilité des données et aux divulgations des sociétés (en particulier au Canada, en raison du projet de loi C-59), en 2025, nous avons continué à mettre en œuvre nos processus de recherche en placement et d'actionnariat actif, en évaluant les plans et les objectifs climatiques des entreprises et en rencontrant leurs dirigeants à ce sujet. Nous avons maintenu un dialogue continu avec nos sous-conseillers et réaffirmé notre conviction selon laquelle l'évaluation des occasions et des risques importants liés au climat constitue un facteur essentiel à prendre en compte tout au long du processus de placement. Enfin, nous avons poursuivi notre travail avec Engagement climatique Canada, tant en dirigeant de nombreux engagements axés sur le climat avec des émetteurs canadiens qu'en y participant.

De plus, nous avons mis en place un nouveau tableau de bord sur la durabilité des pays pour améliorer notre processus de recherche sur les titres souverains mondiaux. Ce tableau de bord regroupe plusieurs données relatives au climat, aux ressources naturelles et à la biodiversité, ce qui permet à nos équipes de placements d'étayer leurs perspectives et leur offre un moyen de communiquer les répercussions positives ou négatives que ces facteurs pourraient avoir sur leurs thèses de placement.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ce nouvel outil et un aperçu de la façon dont nous prévoyons en tirer parti à l'avenir dans le Rapport sur les investissements durables de Gestion d'actifs CIBC.

Les facteurs de risque climatique continuent d'évoluer en raison de l'incertitude entourant l'ampleur des répercussions physiques et de transition et le moment où elles se manifesteront, et nous croyons qu'il est essentiel d'évaluer les répercussions liées au climat tout au long de notre processus de placement. Comme ces risques et occasions évoluent, nous travaillerons à soutenir nos équipes au moyen de ressources et de capital intellectuel pour évaluer et inclure les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans nos cadres de durabilité.

Mesures et cibles

Introduction

Nous reconnaissons que les risques climatiques peuvent présenter des menaces importantes pour nos placements, et nous sommes conscients de l'importance de bien comprendre les fondements scientifiques et l'impératif politique qui sous-tendent la transition de l'économie énergétique mondiale. Nous avons investi dans des outils et des ressources pour aider nos équipes de placement à mieux comprendre ces risques et leur donner accès à l'information dont elles ont besoin, tant au niveau de la société que du portefeuille, pour évaluer adéquatement ces facteurs. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un domaine en évolution où les investisseurs doivent continuer d'adapter leurs processus de placement pour tenir compte de l'évolution de la science et des données.

Nous continuons d'explorer la gamme de mesures et de méthodes disponibles afin de refléter au mieux le risque que le climat présente pour divers titres, catégories d'actif et portefeuilles gérés au nom de nos clients. Le contexte concernant les obligations de divulgation sur les changements climatiques évolue rapidement et, en mettant davantage l'accent à la fois sur le fardeau de déclaration à l'échelle des territoires et sur la comparabilité accrue des données, nous observons un changement vers une harmonisation des divulgations à l'échelle mondiale. Nous appuyons ce changement, puisque nous croyons que des divulgations plus cohérentes et comparables fournissent des renseignements utiles à la prise de décisions et réduisent le risque d'écoblanchiment.

Nous nous employons à accroître l'utilisation des données en vue d'appliquer les pratiques exemplaires du secteur pour intégrer les risques importants liés à la durabilité et au climat dans notre évaluation des occasions de placement.

Intégrité et qualité des données

Les données sur la durabilité actuellement communiquées par les sociétés et produites par des tiers sont encore en évolution. Par conséquent, nous continuons de dialoguer avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour améliorer ces divulgations. Nous sommes convaincus que l'adoption et la mise en œuvre continues, à l'échelle mondiale, des normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité amélioreront l'accessibilité et la comparabilité des données sur les émetteurs, et qu'elles continueront de progresser et de conduire à une application plus uniforme et pertinente dans le processus de placements.

La qualité et la couverture des données demeurent des facteurs importants dans l'évaluation des résultats des analyses liées au climat. Il faut tenir compte de facteurs comme les données estimatives et les données déclarées, tout comme des subtilités entourant les méthodologies, le moment et la catégorie d'actif. À l'heure actuelle, la grande majorité des données sur les émissions du champ d'application 3 sont estimatives; elles ne sont donc pas prises en compte dans notre évaluation. De plus, il y a souvent un décalage dans la déclaration des émissions des entreprises, faisant en sorte que les données sur les émissions de différentes années sont évaluées en même temps. Par exemple, au 31 décembre 2025, les données sur les émissions de carbone disponibles pour les émetteurs faisant partie de l'indice MSCI Monde tous pays proviennent à environ 91 % de l'exercice 2024 et à environ 9 % de l'exercice 2023[2]. Enfin, les actions cotées en bourse ont généralement plus de données que les obligations de sociétés.

Les titres à revenu fixe de sociétés mondiales constituent une catégorie d'actifs pour laquelle nous continuons de rencontrer des difficultés liées aux données. Cela peut découler de la gamme de produits de GA CIBC dans celle-ci, puisque nos placements y sont concentrés dans de petites sociétés à rendement élevé. Ce segment de marché a mis plus de temps à adopter la divulgation des émissions, ou n'est pas tenu de le faire par les territoires où il exerce ses activités. Les données concernant nos placements sont nettement inférieures à celles de l'indice de référence, ce qui se traduit par un ensemble de données moins fiables et des écarts importants dans les mesures déclarées par rapport à l'indice de référence. En conséquence, nous avons moins confiance en ces mesures à l'échelle du portefeuille et appliquons donc une approche de gestion des risques climatiques plus prudente dans ce domaine. Toutefois, nous croyons en la transparence pour nos clients et nous continuerons de divulguer les mesures de cette catégorie d'actif malgré ces difficultés.

Dans le présent rapport, notre divulgation s'articule autour des pratiques exemplaires actuelles du secteur et nous pourrions la modifier dans les prochains rapports à mesure que les normes évolueront. Nous mettrons l'accent sur les émissions de gaz à effet de serre, l'adhésion à la carboneutralité et la valeur à risque climatique dans l'ensemble de nos six catégories d'actif de base. Veuillez noter que toutes les mesures liées aux émissions comprennent les émissions de portées 1 et 2.

Mesure	Unité	Définition
Émissions financées totales	t éq. CO_2 [tonnes (t) d'équivalent (éq.) de dioxyde de carbone (CO_2)]	Émissions attribuées à tous les bailleurs de fonds en fonction de la valeur d'entreprise, trésorerie comprise. Mesure les émissions totales de carbone dont un investisseur est responsable. $\sum_{n}^{i}\left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{VETC de l'émetteur}_i} \times \text{émissions de GES de portée 1 et de portée 2 de l'émetteur}_i\right)$
Intensité de carbone moyenne pondérée	t éq. CO_2/M$ de revenu	Mesure l'exposition d'un portefeuille à des sociétés à fortes émissions de carbone, c'est-à-dire l'intensité en carbone moyenne pondérée des sociétés du portefeuille (émissions/ventes). $\sum_{n}^{i}\left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} \times \frac{\text{émissions de GES de portée 1 et de portée 2}_i}{\text{revenu en M\$ de l'émetteur}_i}\right)$
Émissions par million de dollars investi	t éq. CO_2/M$ investi	Émissions attribuées à tous les financiers, normalisées par tranche de M$ investi. Mesure les émissions de carbone dont un investisseur est responsable. $\frac{\sum_{n}^{i}\left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{VETC de l'émetteur}_i} \times \text{émissions de GES de portée 1 et de portée 2}_i\right)}{\text{valeur actuelle du portefeuille (M\$)}}$
% de l'actif sous gestion investi selon les cibles de la SBTi	Pourcentage du portefeuille	Indique la proportion des sociétés en portefeuille qui ont établi des cibles de lutte contre les changements climatiques inscrites dans la base de données de la Science Based Targets Initiative (SBTi).
% de l'actif sous gestion avec une augmentation de température implicite (ATI) en deçà de 1,5 °C	Pourcentage du portefeuille	Indique la proportion des sociétés en portefeuille qui s'alignent aux ambitions de l'Accord de Paris.
% de l'actif sous gestion avec une (ATI) en deçà de 2 °C	Pourcentage du portefeuille	Indique la proportion des sociétés en portefeuille qui s'alignent aux ambitions de l'Accord de Paris.
ATI (°C)	Degrés Celsius	Nombre en degrés Celsius démontrant dans quelle mesure les sociétés du portefeuille cadrent avec les objectifs en matière de température mondiale.
Valeur à risque climatique (VaRC)*	Variation potentielle de la valeur marchande exprimée en pourcentage	Une mesure des répercussions financières possibles des risques et occasions liés au climat, selon un éventail de scénarios possibles. Regroupe l'exposition au risque physique, au risque lié aux politiques et aux occasions technologiques pour obtenir une estimation des répercussions sur la valeur des actifs des sociétés selon différents scénarios climatiques (1,5 °C, 2 °C, 3 °C).

Source : MSCI

* VaRC = valeur à risque climatique. Elle reflète la perte nette prévue du portefeuille en raison du risque physique, du risque lié à la transition et des occasions liées au climat pour un scénario précis. Il y a là une différence à faire par rapport à l'autre sens que peut avoir la VaRC, soit la valeur à risque conditionnelle.

Résultats de 2025

Portée

Le présent rapport comprend une analyse portant sur environ 152 G$ d'actifs sous gestion de Gestion d'actifs CIBC, ce qui représente environ 53 % de l'actif sous gestion total. Des stratégies passives et actives à long terme ainsi que des actifs gérés par des sous-conseillers externes sont inclus dans l'analyse. La couverture des données au niveau de l'émetteur varie selon la catégorie d'actif et la région.

Les instruments de placement visés par la présente analyse comprennent les Fonds mutuels et les FNB CIBC, les Fonds et les FNB Renaissance, les Fonds communs Impérial CIBC, les Fonds communs Gestion privée CIBC et les Actifs institutionnels CIBC. Les placements ont été regroupés par catégories d'actif et régions, et comparés aux indices boursiers généraux indiqués ci-dessous.

Les titres qui ne sont pas visés par la présente analyse comprennent les obligations d'État, les parts de fonds ou de FNB, les titres adossés à des créances mobilières, les espèces et quasi-espèces, les produits dérivés et les devises. Ces actifs ont été exclus principalement en raison des mesures existantes axées sur les actions de sociétés et leur applicabilité au crédit, ainsi que des contraintes relatives à la disponibilité des données.

Portefeuille	Actifs sous gestion visés	% de couverture des données (portefeuille)	% de couverture des données (indice de référence)	Indice de référence
Actions canadiennes	33 579 155 173 $	98,3	99,8	Indice composé S&P/TSX
Actions américaines	51 609 016 433 $	97,5	99,9	Indice S&P 500
Actions internationales	17 248 704 982 $	96,9	99,7	Indice MSCI EAEO
Actions des marchés émergents	4 483 410 682 $	95,8	99,3	Indice MSCI Marchés émergents
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes	37 606 150 700 $	82,5	88,3	Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales	3 585 404 955 $	27,6	96,0	Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate
Total des actifs sous gestion visés	152 448 768 085 $	–	–	

Source : Gestion d'actifs CIBC. Au 31 décembre 2025.

Analyse des émissions de carbone

Fournit de l'information sur l'exposition aux changements climatiques par rapport à l'indice de référence, en lien avec les risques liés aux politiques, aux technologies ou aux marchés. Bien que ces mesures soient utiles pour évaluer l'exposition potentielle (intentionnelle ou non intentionnelle), elles sont aussi fondées sur des données statiques et rétrospectives et ne tiennent pas compte des plans de transition, des cibles ou des objectifs de l'entreprise.

Catégorie	% de couverture des données	Intensité de carbone moyenne pondérée (t éq. CO_2/M$ de revenu)	Émissions de carbone/M$ investi (t éq. CO_2/M$ de revenu)	Total des émissions financées (t éq. CO_2) [en milliers]
Actions canadiennes – Portefeuille	98,3	187,7	52,3	1755,1
Indice de référence	99,8	174,7	50,8	s. o.
Actions américaines – Portefeuille	97,5	73,3	15,7	812,6
Indice de référence	99,9	62,7	16,6	s. o.
Actions internationales – Portefeuille	96,9	66,5	32,8	707,1
Indice de référence	99,7	63,2	37,6	s. o.
Actions des marchés émergents – Portefeuille	95,8	185,5	87,3	391,2
Indice de référence	99,3	200,9	85,0	s. o.
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes – Portefeuille	82,5	183,8	52,8	1985,8
Indice de référence	88,3	175,0	45,0	s. o.
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales – Portefeuille	27,6	226,0	83,6	299,6
Indice de référence	96,0	145,3	50,2	s. o.

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2025.

Adhésion à la carboneutralité

L'adhésion à la carboneutralité mesure le degré auquel les portefeuilles et les émetteurs cadrent avec une économie sobre en carbone. À l'aide des mesures recommandées par la SBTi, nous sommes en mesure de suivre et de surveiller l'adhésion à la carboneutralité de nos portefeuilles. Ces données permettent d'établir une vue prospective afin d'évaluer les risques climatiques relatifs par rapport au marché et à l'économie en général.

Résultats

Catégorie	% de couverture des données	% de l'actif sous gestion investi selon les cibles de la SBTi	% de l'actif sous gestion avec une ATI en deçà de 1,5 °C	% de l'actif sous gestion avec une (ATI) en deçà de 2 °C	Augmentation de température implicite ATI (°C)
Actions canadiennes – Portefeuille	98,3	13,7	24,1	44,8	3,0
Indice de référence	99,8	14,9	26,1	46,3	2,8
Actions américaines – Portefeuille	97,5	55,2	11,5	42,8	2,9
Indice de référence	99,9	58,8	21,0	47,0	2,9
Actions internationales – Portefeuille	96,9	64,3	26,9	53,2	2,4
Indice de référence	99,7	57,8	30,1	56,9	2,3
Actions des marchés émergents – Portefeuille	95,8	15,5	12,6	34,0	3,0
Indice de référence	99,3	21,7	9,8	32,1	3,2
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes – Portefeuille	82,5	23,9	15,2	41,4	2,9
Indice de référence	88,3	19,8	19,2	46,3	2,5
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales – Portefeuille	27,6	8,2	17,1	40,3	2,9
Indice de référence	96,0	37,6	23,2	48,9	2,5

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2025.

Analyse de scénarios climatiques (VaR climatique)

Bien que les facteurs sous-jacents liés à une transition vers une économie sobre en carbone soient bien documentés (c.-à-d. les risques physiques et liés à la transition), l'ampleur des répercussions de ces facteurs et le moment où elles se feront ressentir, ainsi que la réaction mondiale, demeurent moins certains. L'analyse de scénarios nous permet de voir et d'évaluer les répercussions potentielles du risque climatique dans l'ensemble des portefeuilles de GA CIBC par rapport à différentes trajectoires climatiques variant selon le moment et la portée des mesures liées aux politiques, des conditions météorologiques extrêmes et des progrès technologiques. Même si les modèles ne comprennent pas les mesures que les émetteurs peuvent prendre pour atténuer ces risques, et même s'ils s'appuient sur plusieurs hypothèses, la VaR climatique fournit un aperçu des résultats potentiels qui est utile pour évaluer les risques de pertes extrêmes et la fourchette de résultats associés aux changements climatiques.

À des fins d'analyse, GA CIBC a choisi trois scénarios de transition qui, selon nous, couvrent un large éventail de résultats potentiels – voir le tableau ci-dessous pour un résumé de chaque scénario. En plus de ces risques de transition, nous avons choisi d'utiliser un scénario de risque physique dynamique[3] qui, selon nous, représente le mieux l'incidence des phénomènes climatiques extrêmes.

Description des scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS)[4]

Scénario	Description
Carboneutralité en 2050 (scénario du NGFS de 1,5 °C – trajectoire ordonnée)	Le scénario « Carboneutralité en 2050 » limite le réchauffement de la planète à 1,5 °C grâce à des politiques climatiques rigoureuses et à l'innovation, ce qui permettrait d'atteindre la carboneutralité mondiale vers 2050. Ce scénario suppose l'adoption immédiate de politiques climatiques ambitieuses. Le captage et le stockage sont utilisés pour accélérer la décarbonation, mais leur utilisation est limitée au strict minimum et reste globalement conforme aux niveaux durables de production de bioénergie. Les émissions nettes de CO2 atteignent zéro vers 2050, ce qui donne au moins 50 % de chances de limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 °C d'ici la fin du siècle, avec un dépassement limité (<0,2 °C) de 1,5 °C au cours des années précédentes. Les risques physiques sont relativement faibles, mais les risques liés à la transition sont élevés.
Transition retardée (scénario du NGFS de 2 °C – trajectoire désordonnée)	Le scénario « Transition retardée » suppose que les émissions annuelles mondiales ne diminuent pas avant 2030. Des politiques musclées sont alors nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C. Les émissions négatives sont limitées. Ce scénario suppose que les nouvelles politiques climatiques ne sont pas adoptées avant 2030 et que le niveau de mesure varie d'un pays et d'une région à l'autre en fonction des politiques actuellement mises en œuvre. On suppose que les technologies de réduction des émissions par le captage et le stockage sont peu disponibles, ce qui fait grimper les prix du carbone par rapport à un scénario présentant une ambition climatique similaire, comme le scénario en dessous de 2 °C. Par conséquent, les émissions dépassent temporairement le budget carbone et diminuent plus rapidement que dans le scénario en dessous de 2 °C après 2030, afin d'assurer une probabilité de 67 % de limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Cela entraîne des risques de transition et des risques physiques plus élevés que dans les scénarios de carboneutralité en 2050 et en dessous de 2 °C.
Contributions déterminées au niveau national (scénario du NGFS de 3 °C – trajectoire de « Terre étuve »)	Le scénario « Contributions déterminées au niveau national » comprend toutes les politiques que le pays s'est engagé à respecter, même si elles ne sont toujours pas en vigueur. Ce scénario suppose que l'ambition climatique modérée et hétérogène reflétée dans les Contributions déterminées au niveau national conditionnelles au début de 2024 se poursuit au cours du 21e siècle (risques liés à la transition faibles). Les émissions diminuent, mais entraînent néanmoins un réchauffement de 2,3 °C associé à des risques physiques modérés à graves. Les risques liés à la transition sont relativement faibles.

Source : Portail des scénarios du NGFS (en anglais seulement)

Résultats

Catégorie	% de couverture des données	VaRC – scénario du NGFS de 1,5 °C – trajectoire ordonnée (%)	VaRC – scénario du NGFS de 2 °C – trajectoire désordonnée (%)	VaRC – scénario du NGFS de 3 °C – trajectoire de « Terre étuve » (%)
Actions canadiennes – Portefeuille	98,3	-23,1	-15,6	-15,6
Indice de référence	99,8	-22,0	-14,0	-14,2
Actions américaines – Portefeuille	97,5	-8,4	-4,5	-4,0
Indice de référence	99,9	-8,7	-4,8	-4,3
Actions internationales – Portefeuille	96,9	-13,3	-7,6	-6,7
Indice de référence	99,7	-16,1	s. o.	-7,8
Actions des marchés émergents – Portefeuille	95,8	-15,4	-11,1	-11,5
Indice de référence	99,3	-16,3	-11,1	-11,0
Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes – Portefeuille	82,5	-8,1	-2,2	-2,1
Indice de référence	88,3	-4,9	-1,1	-1,0
Titres à revenu fixe de sociétés mondiales – Portefeuille	27,6	-7,7	-2,4	-1,9
Indice de référence	96,0	-6,2	-1,3	-0,8

Source : MSCI. Données au 31 décembre 2025.

Conclusion

L'évaluation efficace des risques climatiques est un enjeu en constante évolution, et GA CIBC s'engage à investir continuellement dans les ressources, les capacités et le capital intellectuel pour évaluer et inclure efficacement les risques et les occasions liés aux changements climatiques tout au long du processus de placement. Alors que les sociétés émettrices, les gouvernements mondiaux et les préférences des consommateurs en matière de répercussions climatiques à long terme continuent d'évoluer, nous nous concentrons sur l'élaboration des outils et de l'expertise nécessaires pour gérer efficacement ces risques et ces occasions.

En restant orientés vers l'amélioration continue, en travaillant avec les sociétés dans lesquelles nous investissons et en offrant des solutions novatrices, nous nous efforçons d'aider nos clients à s'attaquer à la crise climatique mondiale et à ses répercussions sur les marchés financiers.

Pour en savoir plus sur notre engagement à l'égard de la durabilité, communiquez avec votre représentant de GA CIBC ou visitez le site cibc.com/fr/gam.html.

[1] Ce chiffre comprend 58 G$ de mandats d'actifs multiples et d'actifs avec superposition de devises (montant nominal) et 46 G$ d'actifs gérés par des sous-conseillers tiers, au 31 décembre 2025. Sauf indication, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

[2] Rapport sur les émissions de carbone de l'indice MSCI Monde tous pays au 31 décembre 2025.

[3] Le scénario de risque physique dynamique de MSCI représente un important risque de baisse des distributions de coûts. MSCI fournit une méthode détaillée de calcul de la VaR climatique.

[4] Même si les scénarios du NGFS s'améliorent constamment, l'incertitude et les limites des modèles climatiques et économiques demeurent élevées.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date du 31 décembre 2025, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller.

Dans le présent document, les références à notre approche de placement excluent certaines stratégies de placement, catégories d'actifs, expositions ou certains types de titres qui n'intègrent pas les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les mesures et les données climatiques et les autres renseignements contenus dans le présent document, notamment ceux portant sur l'analyse de scénarios climatiques, les émissions de gaz à effet de serre, les émissions financées, les actifs liés au carbone et les émissions provenant de nos propres activités, sont fondés ou peuvent être fondés sur des hypothèses et des estimations importantes, comme elles sont décrites dans le présent document.

Le présent document peut contenir des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par la Banque CIBC. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière inclus ou intégré par renvoi dans le présent document, sauf dans la mesure où des renseignements provenant de ces sites Web tiers sont mentionnés dans le présent document. La Banque CIBC décline toute responsabilité à l'égard de ces sites Web ou de leur contenu, ou pour toute perte ou tout dommage pouvant résulter de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à un site Web tiers dont le lien figure dans le présent document, vous le faites à vos propres risques et sous réserve des modalités de ces sites Web.

Le présent document vise à fournir des renseignements d'un point de vue différent et de façon plus détaillée que ceux exigés dans les documents réglementaires déposés et autres rapports réglementaires, y compris les documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la SEC. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être significatives pour nos parties prenantes, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important » ou d'autres mots ou expressions semblables.

CIBC Private Wealth Advisors, Inc. (« CIBC PWA ») est le fournisseur d'indices pour l'indice CIBC Atlas Clean Energy Select (l'« indice ») et est une société affiliée de Gestion d'actifs CIBC inc. Toutefois, CIBC PWA ne commandite pas, ne sanctionne pas, ne vend pas et ne fait pas la promotion du FNB indiciel d'actions du secteur énergie propre CIBC (le « FNB CIBC »), et ne fait aucune déclaration quant à l'opportunité d'un placement dans les FNB CIBC. CIBC PWA n'offre aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice sur lequel se fonde le FNB CIBC ou des cours de l'indice en tout temps ou à tout autre égard, et ne peut être tenue responsable de l'utilisation ou de l'exactitude de l'indice ou des données qui y sont incluses. Le prospectus du FNB CIBC contient de plus amples renseignements sur la relation limitée entre CIBC PWA et Gestion d'actifs CIBC inc. relativement au FNB CIBC.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (GAC), une filiale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Les placements dans des FNB peuvent tous être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et l'Aperçu du FNB de la Banque CIBC avant d'investir. Pour en obtenir un exemplaire, appelez au 1 888 888-3863, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site CIBC.com/fnb. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur n'est pas garant du rendement futur.

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC. Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. Les placements dans des fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds commun de placement ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds commun de placement et qui sont présentés en complément aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placement importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis. Les titres du fonds commun de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme public d'assurance-dépôts et ne sont pas garantis.

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds mutuels CIBC avant d'investir. Pour en obtenir un exemplaire, appelez Placements CIBC inc., au 1 800 465-3863 ou adressez-vous à votre conseiller.

[MD] Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc. et est offert par cette société.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique générale, les conditions de marché et des entreprises; les fluctuations des cours, des taux d'intérêt et des taux de change; les changements de la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques. La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds. Pour en savoir plus, consultez le Rapport sur la durabilité de 2025 de la Banque CIBC et l'énoncé prospectif qui s'y trouve.

Les données de MSCI sont destinées uniquement à l'usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ni retransmises d'aucune façon et ne peuvent servir à créer des instruments, produits ou indices financiers. Elles ne sauraient être considérées comme des conseils de placement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement, et elles ne doivent pas être utilisées comme telles. Les données et les analyses historiques ne constituent nullement une indication ou une garantie des analyses et des prévisions de rendement futur.

Les données de MSCI sont fournies « telles quelles » et leur utilisateur est pleinement responsable du risque lié à l'utilisation qu'il pourrait en faire. MSCI, ses sociétés affiliées ou toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création des données de MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») se dégagent de toute responsabilité (y compris et sans s'y limiter toutes les responsabilités liées à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, au caractère opportun, à l'absence d'infraction, à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier) à l'égard de ces données. Sans limiter ce qui précède, les parties MSCI ne seront en aucun cas tenues responsables des préjudices directs, indirects, particuliers, consécutifs, punitifs ou autres (y compris et sans s'y limiter les manques à gagner). Certains renseignements contenus dans le présent document (les « renseignements de tiers ») proviennent ou sont protégés par les droits d'auteur de MSCI Inc., de MSCI ESG Research LLC ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI ») ou de fournisseurs d'information (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisés pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements de tiers sont réservés à l'usage interne et ne peuvent pas être reproduits ou diffusés, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les renseignements de tiers ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ou une promotion ou une recommandation portant sur tout titre, instrument financier ou produit, stratégie de négociation ou indice, et ne doivent être utilisés à ces fins ou pour indiquer quand les acheter ou les vendre, et ne doivent pas être considérés comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur des indices MSCI ou liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place un cloisonnement de l'information entre la recherche aux fins des indices et certains renseignements. Les renseignements de tiers sont fournis « tels quels » et l'utilisateur assume pleinement le risque découlant de leur utilisation qu'il peut effectuer ou de l'autorisation qu'il accorderait de les utiliser.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur. Aucune des parties MSCI ne garantit le caractère original, l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements, et aucune de ces parties ne donne de garanties expresses ou implicites. Aucune des parties MSCI n'assume la responsabilité quant aux erreurs ou aux omissions relatives aux renseignements contenus dans le présent document ni aucune responsabilité quant à tout dommage direct, indirect, particulier, punitif, consécutif ou autre (y compris la perte de profits) même lorsqu'un avis a été émis quant à l'éventualité de tels dommages.

Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont distribuées par Placements CIBC inc. et Services Investisseurs CIBC inc., filiales en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Banque CIBC). Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont offertes par la Banque CIBC.

MD Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.

1471 | 04/2026